© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

proche addict

Par Profil supprimé Postée le 28/11/2016 07:37

> Bonjour. Je suis ici non pas pour moi mais pour ma maman. Cela fait des années qu'elle joue aux jeux d'argent mais je pense qu'elle en est devenue indépendante. Elle a un petit salaire (800€), et mes parents sont divorcés donc elle reçois une pension alimentaire pour moi et mon frère et a des petites aides de la caf.
> Moi même je ne travaille pas, et je l'accompagne partout. Tout les jours il faut qu'elle aille jouer sinon elle pète les plombs. Elle dépense en moyenne 20 à 30 € par jours et en général très peu voir pas rembourser du tout.
> Sa fait qu'elle dépense environ 500 à 600€ de jeux par mois. Elle demande énormément d'argent a mon grand père (environ 700 à 800 € par mois).
> Une fois elle n'avais plus d'argent ni sur son compte bancaire ni dans son porte monnaie. Elle ma demande de l'argent. Je lui est demander pourquoi elle en voulait. Elle ma répondu que c'était en cas ou il y aurait un problème. Je lui est répondut que si il y avait un problème je lui prêterait. Elle m'a fait une crise et c'est mise a pleurer et tout frapper car elle n'avait plus d'argent pour jouer. Elle a alors demander a mon grand père de lui préter 20 € et ensuite elle est partit jouer les 20€.
> Elle ment beaucoup a mon grand père pour avoir de l'argent.
> Le soucis est que elle a énormément de factures en retard. Elle ne les payent pas a temps et se retrouve avec des factures énormes (500€) et donc ne peut pas les payer donc sa nous apportent beaucoup d'ennuis. Je le vie très mal car je vois que nous avons beaucoup de soucis et je me sens impuissante face a ça. Je ne sais pas comment lui faire comprendre qu'elle met ma famille en péril.
> Mon frère qui a 14 ans l'a déjà menacé de partir chez mon père a cause des soucis d'argent et de jeux. Elle a arrêter pendent une semaine et après elle a recommencer.
> Quand on essaye de lui faire comprendre moi et mon frère qu'elle joue beaucoup elle nous répond que se sont pas nos affaires et que c'est pas a nous de gérer sont argent.
> Je ne sais plus quoi faire.On a des dettes absolument partout. Je n'en dort plus et je suis devenue assez agressive car sa me ronge.
> Merci de vos réponse et de votre aide.

Mise en ligne le 28/11/2016

Bonjour,

Il apparaît clairement que votre mère est dépendante aux jeux d’argent et qu’elle a besoin d’être aidée. Cependant l’aide dont elle pourrait bénéficier n’aura de sens et ne pourrait marcher que si elle y adhère.

Ceci suppose le volontariat de sa part qui est visiblement loin d’être acquis. Votre frère et vous-même connaissez et subissez même les travers de l’addiction de votre mère et nous nous demandons ce que sait votre grand-père. Est-il au courant de la problématique de sa fille ?

Cette question mérite d’être posée car elle aborde la cohérence de comportement de tous les membres de votre famille auxquels votre mère pourrait demander de l’argent.

De part son comportement votre mère se met en danger et met en danger ses finances. Cela vous touche également votre frère et vous puisque la pension versée par votre père et sans doute une partie de la caf partent dans le jeu.

Tout cela vous fonde à intervenir pour protéger votre mère. Vous avez la possibilité d’envisager une demande de mise sous curatelle pour la protéger, protéger ses maigres finances et dans une certaine mesure protéger votre frère et vous.

Au- delà de la protection de ses finances il serait grandement utile à votre mère de trouver un soutien, une aide psychologique pour l’aider à aller mieux mais également l’aider à repenser son rapport aux jeux d’argent.

Comme nous vous le faisions remarquer au début de notre réponse cela suppose qu’elle en soit d’accord. Cela passe par le dialogue, un dialogue serein et apaisé dans lequel si elle est disponible elle nommera avec ses mots à elle ce qui la motive réellement à mettre autant d’argent dans les jeux.

Aussi, nous vous suggérons de vous rapprocher d' un des centres d’addictologie dont nous avons mis le lien pour obtenir les adresses en fin de réponse. Ce sont des professionnels de l’ "addictologie" à savoir des médecins, psychologues, psychiatres, addictologues, assistantes sociales, qui vous accueilleront et vous mettront sur de nouvelles pistes de réflexion pour vous aider à mieux aider votre mère.

Si vous souhaitez reprendre tout cela avec nous contactez nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 2h00 du matin ou au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Unité d'addictologie

96, rue des Capucins
Unité d'addictologie-Pôle de Santé Mentale
41200 ROMORANTIN LANTHENAY

Tél : 02 54 88 33 24
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Voir la fiche détaillée